



Commune de  
CLERE du BOIS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice : 11  
présents : 09  
votants : 09

L'an deux mille six  
le vingt deux septembre à 20 heures 30  
le Conseil Municipal de la commune de CLERE du BOIS  
dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de M. MARTINAUD Claude, Maire,

Date de convocation : 15 septembre 2006

Présents : MM. Martinaud - Véron - Paillisson - Magnan - Alizon  
Vérité - Bourin - Mmes Moreau et Martin.

Secrétaire : M. Bourin

Objet : Ligne grande vitesse Limoges Poitiers

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général, Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- s'oppose :

- à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1.8 million d'habitants.
- rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres Régionale et Départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

.../...

.../...

- demande :

- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie.
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Certifié exécutoire  
Transmis à la Préfecture,  
le .....  
Publié, affiché ou notifié  
le .....

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre, sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
le Maire  
Claude MARTINAUD,



**Reçu à la Préfecture**

le 27 SEP. 2006



①